

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉLAT

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 28

Présents à la séance : 17
Votants : 19

Date de l'affichage de la
convocation :

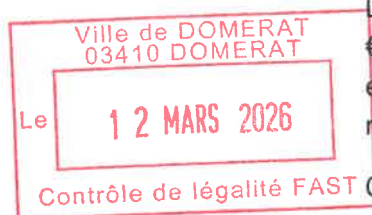
23 février 2026

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

05 mars 2026

OBJET : Approbation du
compte administratif 2025.

260303-07



L'an deux mille vingt-six, le 03 mars à 19 heures,
le conseil municipal de la commune de DOMÉLAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre de dix-sept, en session
ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire,
en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite
commune, le 23 février 2026.

Présents : Mme LESCURAT..Mrs DE SOUSA BOY..Mme PIRES..Mr
DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..Mmes
DELERIS..COULANGEON..BRUNET..BERRUER..Mrs PINHEIRO..
OSTERTAG..Mme DUCEAU..Mr RICHOUX..Mme PETIT.

Absents : Mmes JOUANNIN, LAFAYE, Mrs DELEAU, LEFEBRE, Mmes
CHIROL, AURAT, CLEMENSAT, Mr DEQUAIRE.

Secrétaire de séance : Mr LIMOGES.

Ayant donné mandat de procuration : Mme FAUCHARD à Mme
BERRUER, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme MATHIAUD à Mr
RICHOUX.



Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2025 est approuvé
(date de publication : 5 mars 2026).



L'assemblée est informée que l'établissement du compte
administratif 2025 a permis d'arrêter en section de fonctionnement
les dépenses réalisées à hauteur de 9 569 047,36 €. Les recettes
réalisées pendant le même exercice se montent à 10 375 768,88 €,
auxquelles doivent être ajoutés 1 040 000 € de résultat 2024
reporté. C'est ainsi un autofinancement brut ou excédent de
fonctionnement cumulé de 1 846 721,52 € qui a été dégagé pour
l'exercice 2025.

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2025 ont été
arrêtées à 2 232 891,52 €.

Les recettes réalisées en 2025 se montent par ailleurs à 3 785 858,01
€. La section d'investissement s'établit donc pour 2025 avec un
excédent de 1 758 591,10 € auquel il convient de rajouter un
résultat reporté 2025 de 205 624,61 €.

Considérant les éléments présentés ci-dessus et la présentation
générale du compte administratif ci-jointe, il est proposé au conseil
municipal d'approuver le compte administratif 2025. Pour ce faire,
madame le maire quitte la séance et cède la présidence à Mr Guy
Hamelin, doyen de l'assemblée.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2025, tel que présenté par madame le maire.



Pascale LESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre, légalement signée par :

Pierre LIMOGES,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pierre Limoges', is written over the text.

Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 05 mars 2026

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a 9 569 047.36	g 10 375 768.88
	Section d'investissement	b 2 232 891.52	h 3 785 858.01

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	i
	Report en section d'investissement (001)	d	j

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	11 801 938.88 =a+b+c+d	14 161 626.89 =g+h+i+j
-----------------------------------	---------------------------	---------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e	k
	Section d'investissement	f 204 825.75	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 204 825.75	=k+l

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	9 569 047.36 =a+c+e	10 375 768.88 =g+i+k
	Section d'investissement	2 437 717.27 =b+d+f	3 785 858.01 =h+j+l
	TOTAL CUMULE	12 006 764.63 =a+b+c+d+e+f	14 161 626.89 =g+h+i+j+k+l

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	204 825.75	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 950.27	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	179 875.48	